

Considérant que les propositions faites le 18 juin étaient très insuffisantes et, de ce fait, inacceptables, notre organisation syndicale avait demandé à rencontrer le cabinet du ministre. C'est Bernard Lejeune, directeur-adjoint du cabinet, qui a reçu la délégation SNPI, le 9 juillet dernier.

Aucune avancée ne pouvait être actée, vue la nature bilatérale de cette rencontre du 9 juillet. L'enjeu était donc pour le SNPI d'obtenir l'inscription à l'ordre du jour du prochain GT10 de l'examen d'améliorations indemnitaires et indiciaires qui concernent l'ensemble des IEN.

Cette demande a obtenu satisfaction.

Le retour à des discussions spécifiques au GT10

La poursuite des discussions devait se tenir dans le cadre d'une réunion commune aux GT9 (personnels de direction) et GT10 (personnels d'inspection) ce qui aurait entraîné une centration sur les questions communes aux corps de direction et d'inspection (mobilité, cadre d'emploi fonctionnel, ...) et aurait rendu difficile de traiter de manière approfondie les questions indemnitaires et indiciaires touchant spécifiquement aux corps d'inspection.

Nous avons obtenu la tenue d'une réunion GT10 spécifique aux questions catégorielles des inspecteurs, ce qui est une bonne chose sur le plan de la méthode.

Une perspective d'avancée

Le cabinet a reconnu que la création d'un accès à la HEB risquait de ne concerner qu'un nombre très réduit d'IEN si il n'était pas associé à des mesures augmentant la fluidité de la progression de carrière en amont.

Bernard Lejeune s'est engagé à mettre à l'étude cette fluidification par l'augmentation du ratio de promotion à la HC. Une telle mesure aurait des effets bénéfiques aux conditions d'une augmentation notable de ce ratio. Les mandats de congrès du SNPI demandent de porter le ratio promus/promouvables à 50%.

Or pour l'instant, nous restons dans l'attente d'une proposition chiffrée. Sur l'accès à la HEB, le SNPI a demandé une clarification des conditions d'accès. Le cabinet s'est engagé à la faire pour le prochain GT10.

On ne peut évidemment pas négliger ces propositions qui permettraient une meilleure fluidité de la progression de carrière. Mais la réalité de leur impact sera déterminée par la hauteur du taux proposé.

L'accès à la HEB est dépendant de cette fluidification

pour avoir des effets réels sur nos fins de carrières.

D'autre part, nous continuons à défendre dans le cadre des mandats fixés par le dernier congrès de Rennes, l'ensemble des revendications qui contribueraient à améliorer la progression de carrière

- ▶ une amélioration du reclassement des IEN dans le sens d'une accélération du début de carrière ;
- ▶ la revalorisation de la classe normale des IEN par l'accès à l'échelle-lettre A et dans un premier temps, la création d'un 11e échelon de la classe normale porté à l'indice 821 ;
- ▶ le remplacement de la durée de 3 ans pour l'avancement des échelons concernés par une durée de 2 ans et 3 mois

Sur l'évolution indemnitaire

A la demande d'une augmentation indemnitaire, le cabinet oppose actuellement le refus de Bercy, l'enveloppe de ces augmentations indemnitaires ayant été fortement réduite et étant prioritairement réservée aux salaires les plus faibles.

Sur ce point, dans l'état actuel des échanges, aucune perspective d'amélioration n'est envisagée par le ministère.

Quelles perspectives?

Impossible de connaître actuellement les impacts de la recomposition ministérielle sur le GT10. Si l'engagement de la poursuite des travaux a été pris, aucun élément de calendrier n'a actuellement été donné par le cabinet depuis la nomination de Najat Vallaud-Belkacem.

Nous restons la seule organisation syndicale à dire clairement son insatisfaction et à revendiquer des mesures concernant tous les collègues. Nous redirons avec force que nous ne pouvons nous contenter de mesures qui ne seraient satisfaisantes que pour une faible minorité d'entre nous.

C'est notre capacité à nous mobiliser pour engager des actions qui témoignera, qu'au-delà des alertes portées par le SNPI, c'est toute la profession qui exprime son mécontentement, ne se satisfait pas de discours de reconnaissance et réclame des mesures tangibles .